

Économie



Si l'article est validé, le surcoût des droits d'importation sera logiquement répercuté sur les prix à la pompe.

Produits pétroliers

Bataille autour des droits d'importation

● La réintroduction des droits d'importation sur les produits pétroliers, 13 ans après leur suspension, passe mal auprès des distributeurs. Ces derniers s'activent pour faire échouer la mesure lors des discussions du projet de loi de Finances.

Les pétroliers sont sur le qui-vive. Pour cause, le projet de loi de Finances est désormais entre les mains des parlementaires pour discuter, amender et voter ses dispositions. Le moment pour les distributeurs de peser de tout leur poids pour faire tomber l'article relatif à la réintroduction des droits d'importation sur les produits pétroliers. Le projet de loi de Finances a en effet apporté une mauvaise nouvelle aux

opérateurs du secteur en rétablissant les droits d'importation sur les produits pétroliers. «Nous avons fait part au ministre des Finances de l'inopportunité de cette mesure. Les opérateurs, pour éviter la nouvelle taxe, vont ainsi s'approvisionner uniquement auprès de pays signataires d'accords de libre échange avec le Maroc. Ce qui limite la marge de manœuvre et réduit les sources d'approvisionnement», déplore Adil Zyadi,

président du Groupement des pétroliers du Maroc (GPM). Le timing de la réintroduction de cette mesure, treize ans après sa suspension, pose plusieurs interrogations. Pour les autorités, la nouvelle mesure est motivée par l'entrée du secteur dans l'ère de la libéralisation des prix à partir du 1er décembre. Or, en cas de validation de cet article, le surcoût des droits d'importation sera logiquement répercuté sur les prix à la pompe. Ceci

alors que le gouvernement, en cédant la main sur la fixation des prix des produits pétroliers, exige des opérateurs une stabilisation des prix. «Cette disposition tombe très mal puisque le secteur s'apprête à prendre un virage décisif à partir du premier décembre. La libéralisation des prix demande une maîtrise totale de l'approvisionnement et une optimisation des coûts. Le ministre de tutelle est conscient de ces exigences et comprend les implications de la nouvelle mesure. Maintenant, la balle est dans le camp du Parlement et on espère que l'article en question sautera de la mouture finale», explique le président du GPM. Mais la nouvelle mesure ne déplaît pas à tout le monde. La réintroduction des droits d'importation profitera directement à la Samir. La raffinerie de Mohammedia s'est toujours plainte du recours massif des distributeurs à l'importation directe au détriment de ses produits. C'est d'ailleurs l'une des raisons avancées par les responsables de la raffinerie pour justifier la déconfiture de la société. Les distributeurs, quant à eux, ont toujours reproché au raffineur les perturbations de leur approvisionnement et la qualité des produits qui laisse à désirer. Dans cette configuration, la nouvelle mesure serait-elle un «geste» de l'État envers la Samir après la décision des actionnaires d'augmenter le capital de la raffinerie ? En tout cas, la réintroduction des droits d'importation ne devrait pas rapporter beaucoup aux caisses de l'État. Les discussions du projet de loi de Finances, qui ont commencé hier, devraient connaître un grand lobbying, de part et d'autres, pour avoir gain de cause. ●

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma